

Cahier de programme

**PILOTE PROFESSIONNEL,
AVION (CPL-ME-IR)**

PROGRAMME MENANT À UNE AEC

PRÉAMBULE

Le programme *Pilote professionnel, avion (CPL-ME-IR)* menant à une attestation d'études collégiales (AEC) a été élaboré par l'école de pilotage Aviation Lachute pour, entre autre, répondre à une nouvelle règle de Citoyenneté et Immigration Canada qui, depuis le 1^{er} juin 2014, accorde des visas étudiants aux étrangers uniquement pour des établissements et des programme de formation accrédités par le MELS ou le MESRS.

Déjà reconnue par Transports Canada qui reçoit annuellement plusieurs de ses élèves aux examens théoriques et pratiques menant aux licences de pilote privé et de pilote professionnel, l'école Aviation Lachute veut maintenant offrir à la clientèle québécoise et, surtout, à la clientèle étrangère un programme de formation de niveau collégial (AEC) élaboré selon l'approche par compétences et approuvé par le MESRS.

Le programme Pilote professionnel, avion (CPL-ME-IR) a été élaboré par un groupe de travail composé du directeur de l'école, d'instructeurs et d'une conseillère technique en élaboration de programme. Il a été élaboré en tenant compte :

- de la partie ministérielle du programme de référence Technique de pilotage d'aéronefs/avions multimoteurs;
- de l'analyse de la situation de travail des pilotes d'avion multimoteur/ vol aux instruments;
- des contenus théoriques et des heures de vol exigés par Transport Canada;
- de l'ordonnancement des examens théoriques et pratiques de Transports Canada;
- de la formation déjà offerte par Aviation Lachute.

Note au lecteur : Dans ce document, le générique masculin désigne tant les hommes que les femmes sans discrimination et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	3
	1.1 Description	3
	1.2 Informations administratives	3
	1.3 Conditions d'admission	3
2	BUTS DU PROGRAMME	4
	2.1 Buts généraux	4
	2.2 Spécificités du programme	4
3	COMPÉTENCES DU PROGRAMME	5
	ALGJ Appliquer la réglementation aérienne	6
	ALGL Analyser les renseignements météorologiques	7
	ALGM Prendre des décisions au regard de l'utilisation des composants d'un aéronef	8
	ALGT Piloter un avion monomoteur en vol privé	9
	ALGS Adopter des comportements permettant d'éviter les erreurs humaines en pilotage d'aéronefs	11
	ALGW Planifier un vol à vue et un vol aux instruments, de jour et de nuit	12
	ALGX Piloter un avion monomoteur en vol professionnel de jour et de nuit	13
	ALHO Piloter un avion multimoteur en vol à vue	15
	ALH1 Piloter un avion multimoteur en vol aux instruments	17
4	TABLEAU DE RELATIONS ENTRE LES COMPÉTENCES ET LES COURS DU PROGRAMME	19
5	GRILLE DE COURS	20

1 PRÉSENTATION DU PROGRAMME

1.1 Description

Le programme *Pilote professionnel, avion (CPL-ME-IR)* vise une formation étendue couvrant les fonctions de travail du pilote d'avions multimoteurs détenteur d'une licence professionnelle. Le pilote professionnel est appelé à travailler dans divers types de compagnie aérienne : taxi aérien, opérations aériennes, transport de passagers, etc. Il peut également travailler comme pilote pour de grandes sociétés qui possèdent des avions pour le transport des dirigeants et des employés.

Le programme propose l'acquisition de compétences en réglementation aérienne, en météorologie, en prise de décision et en comportements visant la sécurité avant et pendant l'exécution d'un vol aérien, en planification de vol à vue et de vol aux instruments de jour et de nuit, en pilotage d'avions monomoteurs de jour et de nuit, en pilotage d'avions multimoteurs en vol à vue et en vol aux instruments.

Ce programme de formation initiale en pilotage d'une durée de 795 heures (heures/contact) vise 9 compétences qui seront acquises après la réussite de 14 cours s'échelonnant sur 10 mois.

1.2 Informations administratives

Nom du programme : *Pilote professionnel, avion (CPL-ME-IR)*
No. du programme : (à déterminer)
Type de sanction : Attestation d'études collégiales (AEC)
Nombre d'unités : 28.5
Durée totale : 795 heures
DEC de référence : Techniques de pilotage d'aéronefs /Avions multimoteurs (280.A4)

1.3 Conditions particulières d'admission

Est admissible à ce programme conduisant à une AEC, la personne

- qui possède une formation jugée suffisante par Aviation Lachute
- qui réussit les examens médicaux de la classe 1 exigés par Transports Canada
- qui répond à l'une des conditions suivantes :
 - avoir interrompu ses études pendant au moins 2 sessions consécutives ou 1 année scolaire
 - OU
 - avoir poursuivi, pendant une période d'au moins 1 an, des études postsecondaires

2 BUTS DU PROGRAMME

2.1 Buts généraux

Le programme *Pilote professionnel, avion (CPL-ME-IR)* a pour but de former les personnes désirant obtenir les licences et qualifications de Transports Canada nécessaires pour exécuter les tâches d'un pilote professionnel oeuvrant au Canada ou à l'étranger pour des compagnies aériennes ou pour de grandes sociétés possédant des avions pour le transport des dirigeants.

A titre de pilote professionnel, ils seront en mesure de préparer des plans de vol, préparer un avion avant le départ, piloter des avions monomoteurs et multimoteurs de jour, de nuit, en vol à vue, en vol aux instruments et ce, dans différentes conditions et sur différents types de pistes.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, le programme *Pilote professionnel, avion (CPL-ME-IR)* vise :

- ♣ À rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la profession ;
- ♣ À favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie.
- ♣ À favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne.
- ♣ À favoriser la mobilité professionnelle de la personne.

2.2 Spécificités du programme

Le programme *Pilote professionnel, avion (CPL-ME-IR)* conduisant à une AEC se démarque du programme Techniques de pilotage d'aéronefs /Avions multimoteurs (280.A4) par sa durée (10 mois plutôt que 3 ans), par l'absence de formation générale et par l'intégration de certaines compétences générales (ex. : mathématiques, informatique, communication par radio) aux compétences particulières où elles sont utilisées.

Outre la durée et quelques éléments de contenu, le programme *Pilote professionnel, avion (CPL-ME-IR)* offert par Aviation Lachute vise une clientèle très différente de celle du programme offert par le Cégep de Chicoutimi. L'âge moyen de la clientèle de notre école actuellement est d'environ 35 ans et elle est composée principalement de personnes venant de l'étranger. Le programme Techniques de pilotage d'aéronefs offert par un seule établissement public est contingenté et n'est pas accessible aux élèves étrangers.

3. COMPÉTENCES DU PROGRAMME

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer la réglementation aérienne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>- À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du programme de formation; • de l'information sur le fonctionnement de l'école; • d'un ordinateur; • des règlements de l'aviation canadienne; • de la réglementation internationale.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Situer l'école et le programme de formation au regard des licences, des qualifications et des annotations émises par Transports Canada.</p> <p>2 Repérer les sources d'information.</p> <p>3 Recueillir les renseignements.</p> <p>4 Se créer un système personnel de classement et des lois et règles à mémoriser.</p> <p>5 Tenir à jour ses connaissances sur la réglementation aérienne.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de ses devoirs et obligations à titre d'élève pilote. • Application correcte des règlements de l'école • Repérage exact des sources d'information produites par Transports Canada et par d'autres organismes. • Collecte de renseignements pertinents relatifs : <ul style="list-style-type: none"> - aux licences, aux qualifications et aux annotations; - aux minimums météorologiques; - aux exigences médicales; - aux espaces aériens; - aux normes de vol à vue et de vol aux instruments; - aux mesures d'urgence; - au contrôle de la circulation aérienne; - au transport de matières dangereuses; - à la navigabilité des aéronefs; - à la planification du vol; - à l'équipement minimum. • Classification ordonnée par catégories des lois et des règles à mémoriser • Mise à jour régulière des renseignements • Identification des changements dans les lois et règles • Mémorisation correcte des changements • Souci de s'adapter au changement

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser les renseignements météorologiques

Contexte de réalisation

- A l'aide :
 - d'un ordinateur
 - des observations et des prévisions météorologiques;
 - de cartes météorologiques;
 - de rapports de pilotes;
 - d'une radio ou d'un téléphone;
 - d'instruments de mesure.
- L'analyse des renseignements peut se faire en vol ou au sol et à l'intérieur ou à l'extérieur.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Repérer les sources d'informations

- Repérage exact des sources d'information.

2 Recueillir des renseignements extraits de sources écrites et de sources orales

- Collecte de renseignements relatifs aux observations et aux prévisions liées :
 - aux turbulences
 - aux types de précipitations
 - à la réduction de la visibilité
 - à la température
 - à la pression atmosphérique
 - à la force et à la direction des vents
 - à la hauteur et au type de nuages
 - aux orages
 - au givrage
 - à l'humidité
 - à la visibilité
- Pertinence des renseignements recueillis
- Classification ordonnée des renseignements
- Concordance entre les différentes sources d'information.
- Utilisation appropriée de l'ordinateur.

3 Observer son environnement

- Interprétation claire des signes physiques.
- Interprétation claire de renseignements fournis par des instruments de mesure

4 Comparer les renseignements tirés des diverses sources

- Comparaison claire entre les renseignements obtenus et les signes physiques.
- Manifestation de son esprit critique.

5 Consigner les renseignements

- Exactitudes des renseignements
- Lisibilité de l'écriture.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Prendre des décisions au regard de l'utilisation des composants d'un aéronef.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans des situations liées à la préparation du vol, au vol et à la fermeture du vol. • Dans des situations normales et dans des situations d'urgence.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre conscience de la situation.</p> <p>2 Déterminer ses besoins au regard du type d'équipement nécessaire au vol.</p> <p>3 Recueillir des renseignements relatifs aux composants d'un aéronef.</p> <p>4 Analyser la situation</p> <p>5 Prévoir différentes solutions</p> <p>6 Opter pour une solution</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de la situation. • Détermination juste de ses besoins en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - du type de vol; - de l'environnement. • Collecte de renseignements relatifs aux caractéristiques et aux limites : <ul style="list-style-type: none"> - des propulseurs - des hélices - des systèmes - des instruments - des contrôles et des gouvernes - de la cellule. • Interprétation juste des tableaux de performances. • Description claire des moyens permettant d'optimiser le rendement • Interprétation juste des principes de physique. • Explication claire des conséquences de la violation des limites. • Établissement juste des liens entre les besoins et la situation. • Réalisme des solutions. • Souci de l'économie. • Choix judicieux d'une solution.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Piloter un avion monomoteur en vol privé</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • d'un avion monomoteur; • de l'équipement approprié; • des instruments requis pour un vol de jour; • du carburant; • de la documentation nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> - licence et certificats requis - devis de poids et centrage - cartes aéronautiques - etc. - En vol à vue - Le vol se déroule dans l'environnement suivant : <ul style="list-style-type: none"> • conditions météorologiques variées; • pistes de longueurs, de largeurs et de surfaces variées; • espace aérien contrôlé et non contrôlé.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Préparer le vol</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des renseignements météorologiques • Détermination exacte : <ul style="list-style-type: none"> - du trajet; - de la durée du vol; - de l'altitude; - du cap. • Décision judicieuse relative au moment du départ. • Lisibilité du plan de vol, de l'avis de vol ou de l'itinéraire de vol.
<p>2 Préparer l'avion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justesse des prises de décision par rapport aux composants de l'aéronef • Utilisation correcte des techniques liées : <ul style="list-style-type: none"> - au déplacement de l'avion - à l'enlèvement de l'équipement de protection; - au nettoyage des surfaces; - au préchauffage et au survoltage de l'avion • Inspection complète de l'avion. • Respect des techniques d'avitaillement.

Éléments de la compétence (suite)

Critères de performance (suite)

3 Procéder à l'embarquement des personnes et des marchandises

- Exactitude des calculs de poids.
- Vérification exacte de la marchandise.
- Respect des techniques d'embarquement des personnes et des marchandises.

4 Effectuer le vol

- Choix de la technique de pilotage appropriée à la situation.
- Application correcte des principes de l'aérodynamique et des principes de la physique.
- Utilisation appropriée des composants de l'aéronef.
- Clarté des communications radio.
- Exactitude des calculs relatifs à la navigation.
- Réaction appropriée en situation d'urgence.

5 Fermer le vol

- Avis de l'arrivée.
- Exactitude et lisibilité des renseignements inscrits dans les documents.
- Installation appropriée de l'équipement de protection.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Adopter des comportements permettant d'éviter les erreurs humaines en pilotage d'aéronefs.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans des situations avant le vol et pendant le vol.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Analyser les principales causes d'accidents en pilotage d'aéronefs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des causes d'origine physiologique. • Analyse juste des causes d'origine psychologique. • Analyse juste des principaux facteurs de stress.
<p>2 Analyser les traits dominants de sa personnalité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des principaux traits de sa personnalité. • Reconnaissance juste de ses qualités et de ses défauts.
<p>3 Déterminer les manifestations de sa personnalité dans son comportement professionnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des liens entre les caractéristiques de sa personnalité et son comportement. • Souci d'honnêteté.
<p>4 Choisir les moyens permettant d'améliorer certains aspects de son comportement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste de moyens. • Choix des moyens adaptés à sa personnalité. • Souci de réalisme.
<p>5 Mettre en œuvre les moyens retenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre correcte des moyens.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Planifier un vol à vue et un vol aux instruments, de jour et de nuit.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir des directives de la compagnie ou du client. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • de la documentation requise; • de cartes aéronautiques; • d'une calculatrice, d'un calculateur de vol ou d'un ordinateur; • d'un téléphone ou d'une radio.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Planifier le travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des directives. • Respect des besoins du client. • Établissement juste des priorités.
2 Analyser les renseignements.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des renseignements météorologiques. • Interprétation juste des renseignements contenus dans la documentation. • Vérification correcte des avis aux navigants.
3 Déterminer les paramètres du vol.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification appropriée de la disponibilité des services et des aides à la navigation. • Détermination exacte : <ul style="list-style-type: none"> - du trajet; - de la durée du vol; - de l'altitude; - du cap, en tenant compte du type d'avion, de sa configuration, de son équipement et des principes de l'aérodynamique. • Exactitude des calculs : <ul style="list-style-type: none"> - de poids et centrage; - de besoins en carburant; - de rendement; - de navigation.. • Choix judicieux de l'aéroport de décollage.
4 Prendre une décision relative au départ	<ul style="list-style-type: none"> • Décision judicieuse relative au départ.
5 Déposer le plan de vol, l'avis de vol ou l'itinéraire de vol.	<ul style="list-style-type: none"> • Lisibilité du plan de vol, de l'avis de vol ou de l'itinéraire de vol.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Piloter un avion monomoteur en vol professionnel, de jour et de nuit</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir des directives de la compagnie ou du client. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • d'un avion monomoteur sur roues, chargé; • d'un avion monomoteur à roue de queue de roue, chargé; • d'un avion monomoteur pour la voltige; • de l'équipement approprié; • des instruments requis pour un vol de jour et un vol de nuit; • du carburant; • de la documentation nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> - licence et certificats requis - devis de poids et centrage - cartes aéronautiques, etc. - En vol à vue - Le vol se déroule dans l'environnement suivant : <ul style="list-style-type: none"> • de jour; • de nuit; • conditions météorologiques variées; • pistes de longueurs, de largeurs et de surfaces variées; • espace aérien contrôlé et non contrôlé.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Se présenter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ponctualité. • Respect des règlements de la compagnie.
<p>2 Planifier le travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des directives. • Respect des besoins de la clientèle. • Établissement juste des priorités.
<p>3 Préparer le vol</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des renseignements météorologiques • Vérification appropriée de la disponibilité des services • Détermination exacte : <ul style="list-style-type: none"> - du trajet; - de la durée du vol; - de l'altitude; - du cap. • Décision judicieuse relative au moment du départ. • Lisibilité du plan de vol, de l'avis de vol ou de l'itinéraire de vol.

Éléments de la compétence (suite)

Critères de performance (suite)

4 Préparer l'avion	<ul style="list-style-type: none">• Justesse des prises de décision par rapport aux composants de l'aéronef• Utilisation correcte des techniques liées :<ul style="list-style-type: none">- au déplacement de l'avion- à l'enlèvement de l'équipement de protection;- au nettoyage des surfaces;- au préchauffage et au survoltage de l'avion• Inspection complète de l'avion.• Respect des techniques d'avitaillement.
5 Procéder à l'embarquement des personnes et des marchandises	<ul style="list-style-type: none">• Exactitude des calculs de poids.• Vérification exacte de la marchandise.• Respect des techniques d'embarquement des personnes et des marchandises.• Patience et politesse envers les clients.
6 Effectuer le vol	<ul style="list-style-type: none">• Choix de la technique de pilotage appropriée à la situation.• Application correcte des principes de l'aérodynamique et des principes de la physique.• Utilisation appropriée des composants de l'aéronef.• Clarté des communications radio en français et en anglais• Exactitude des calculs relatifs à la navigation.• Réaction appropriée en situation d'urgence.• Souci :<ul style="list-style-type: none">- du confort des clients;- de l'économie;- du respect de l'horaire.
7 Fermer le vol	<ul style="list-style-type: none">• Avis de l'arrivée.• Exactitude et lisibilité des renseignements inscrits dans les documents.• Installation appropriée de l'équipement de protection.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Piloter un avion multimoteur en vol à vue.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir des directives de la compagnie ou du client. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • d'un avion monomoteur sur roues, chargé; • d'une radio • de l'équipement approprié; • des instruments requis pour un vol de jour et un vol de nuit; • du carburant; • de la documentation nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> - licence et certificats requis - devis de poids et centrage - cartes aéronautiques, etc. - En vol à vue de jour et de nuit - Le vol se déroule dans l'environnement suivant : <ul style="list-style-type: none"> • conditions météorologiques variées; • pistes de longueurs, de largeurs et de surfaces variées; • espace aérien contrôlé et non contrôlé.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Se présenter	<ul style="list-style-type: none"> • Ponctualité. • Respect des règlements de la compagnie.
3 Planifier le travail	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des directives. • Respect des besoins de la clientèle. • Établissement juste des priorités.
3 Préparer le vol	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des renseignements météorologiques • Vérification appropriée de la disponibilité des services • Détermination exacte : <ul style="list-style-type: none"> - du trajet; - de la durée du vol; - de l'altitude; - du cap. • Décision judicieuse relative au moment du départ. • Lisibilité du plan de vol, de l'avis de vol ou de l'itinéraire de vol.

Éléments de la compétence (suite)

Critères de performance (suite)

4 Préparer l'avion

- Justesse des prises de décision par rapport aux composants de l'aéronef
- Utilisation correcte des techniques liées :
 - au déplacement de l'avion
 - à l'enlèvement de l'équipement de protection;
 - au nettoyage des surfaces;
 - au préchauffage et au survoltage de l'avion
- Inspection complète de l'avion.
- Respect des techniques d'avitaillement.

5 Procéder à l'embarquement des personnes et des marchandises

- Exactitude des calculs de poids.
- Vérification exacte de la marchandise.
- Respect des techniques d'embarquement des personnes et des marchandises.
- Patience et politesse envers les clients.

6 Effectuer le vol

- Choix de la technique de pilotage appropriée à la situation.
- Application correcte des principes de l'aérodynamique et des principes de la physique.
- Utilisation appropriée des composants de l'aéronef.
- Clarté des communications radio en français et en anglais
- Exactitude des calculs relatifs à la navigation.
- Réaction appropriée en situation d'urgence.
- Souci :
 - du confort des clients;
 - de l'économie;
 - du respect de l'horaire.

7 Fermer le vol

- Avis de l'arrivée.
- Exactitude et lisibilité des renseignements inscrits dans les documents.
- Installation appropriée de l'équipement de protection.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Piloter un avion multimoteur en vol aux instruments.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir des directives de la compagnie ou du client. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • d'un simulateur de vol aux instruments • d'un avion monomoteur sur roues, chargé; • d'une radio • de l'équipement approprié; • des instruments requis pour un vol aux instruments; • du carburant; • de la documentation nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> - licence et certificats requis - devis de poids et centrage - cartes aéronautiques, etc. - Le vol se déroule en conditions réelles de vol aux instruments, avec des «approches au minimum», de jour et de nuit. - Le vol se déroule dans l'environnement suivant : <ul style="list-style-type: none"> • conditions météorologiques variées; • pistes de longueurs, de largeurs et de surfaces variées; • espace aérien contrôlé et non contrôlé.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Se présenter	<ul style="list-style-type: none"> • Ponctualité. • Respect des règlements de la compagnie.
4 Planifier le travail	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des directives. • Respect des besoins de la clientèle. • Établissement juste des priorités.
3 Préparer le vol	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des renseignements météorologiques • Vérification appropriée de la disponibilité des services • Détermination exacte : <ul style="list-style-type: none"> - du trajet; - de la durée du vol; - de l'altitude; - du cap; - de l'aéroport de décollage. • Décision judicieuse relative au moment du départ. • Lisibilité du plan de vol, de l'avis de vol ou de l'itinéraire de vol.

Éléments de la compétence (suite)

Critères de performance (suite)

4 Préparer l'avion

- Justesse des prises de décision par rapport aux composants de l'aéronef
- Utilisation correcte des techniques liées :
 - au déplacement de l'avion
 - à l'enlèvement de l'équipement de protection;
 - au nettoyage des surfaces;
 - au préchauffage et au survoltage de l'avion
- Inspection complète de l'avion.
- Respect des techniques d'avitaillement.

5 Procéder à l'embarquement des personnes et des marchandises

- Exactitude des calculs de poids.
- Vérification exacte de la marchandise.
- Respect des techniques d'embarquement des personnes et des marchandises.
- Patience et politesse envers les clients.

6 Effectuer le vol

- Choix de la technique de pilotage appropriée à la situation.
- Application correcte des principes de l'aérodynamique et des principes de la physique.
- Utilisation appropriée des composants de l'aéronef.
- Clarté des communications radio en français et en anglais
- Exactitude des calculs relatifs à la navigation.
- Réaction appropriée en situation d'urgence.
- Souci :
 - du confort des clients;
 - de l'économie;
 - du respect de l'horaire.

7 Fermer le vol

- Avis de l'arrivée.
- Exactitude et lisibilité des renseignements inscrits dans les documents.
- Installation appropriée de l'équipement de protection.

4. TABLEAU DE RELATIONS ENTRE LES COMPÉTENCES ET LES COURS DU PROGRAMME

	COMPÉTENCES		COURS	Durée
ALGJ	Appliquer la réglementation aérienne.	280.01.AL	Réglementation et discipline aéronautique	45
		280.13.AL	Principe d'exploitation d'un service aérien	45
ALGL	Analyser les renseignements météorologiques	280.02.AL	Météorologie de base	45
		280.10.AL	Météorologie avancée	45
ALGM	Prendre des décisions au regard de l'utilisation des composants d'un aéronef.	280.03.AL	Théorie du vol	45
		280.04.AL	Conception, fonctionnement et instrumentation d'un avion monomoteur et d'un avion multimoteur	45
		280.05.AL	Performance d'un avion monomoteur et d'un avion multimoteur	45
ALGT	Piloter un avion monomoteur en vol privé	280.06.AL	Pilotage privé d'un avion monomoteur	75
ALGS	Adopter des comportements permettant d'éviter les erreurs humaines en pilotage d'aéronefs	280.07.AL	Facteurs humains en pilotage	45
ALGW	Planifier un vol à vue et un vol aux instruments, de jour et de nuit.	280.08.AL	Navigation	45
		280.12.AL	Réglementation et procédures du vol aux instruments	45
ALGX	Piloter un avion monomoteur en vol professionnel de jour et de nuit	280.09.AL	Pilotage professionnel d'un avion monomoteur	165
ALHO	Piloter un avion multimoteur en vol à vue	280.11.AL	Pilotage professionnel d'un avion multimoteur en vol à vue	45
ALH1	Piloter un avion multimoteur en vol aux instruments	280.14.AL	Pilotage professionnel d'un avion multimoteur en vol aux instruments	60

5. GRILLE DE COURS

No.	COURS	Durée	Pond.	Unités
280.01.AL	Réglementation et discipline aéronautique	45	2-1-3	2
280.13.AL	Principe d'exploitation d'un service aérien	45	2-1-3	2
280.02.AL	Météorologie de base	45	2-1-4	2.3
280.10.AL	Météorologie avancée	45	2-1-4	2.3
280.03.AL	Théorie du vol	45	2-1-2	1,6
280.04.AL	Conception, fonctionnement et instrumentation d'un avion monomoteur et d'un avion multimoteur	45	2-1-4	2.3
280.05.AL	Performance d'un avion monomoteur et d'un avion multimoteur	45	2-1-2	1,6
280.06.AL	Pilotage privé d'un avion monomoteur	75	1-4-1	2
280.07.AL	Facteurs humains en pilotage	45	2-1-2	1.6
280.08.AL	Navigation	45	1-2-2	1.6
280.12.AL	Réglementation et procédures du vol aux instruments	45	2-1-2	1.6
280.09.AL	Pilotage professionnel d'un avion monomoteur	165	2-9-3	4.6
280.11.AL	Pilotage professionnel d'un avion multimoteur en vol à vue	45	1-2-2	1.6
280.14.AL	Pilotage professionnel d'un avion multimoteur en vol aux instruments	60	1-3-2	2